



*Communiqué de presse
Paris, le 19 février 2018*

Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; la préfecture de la région d'Île-de-France publie un guide méthodologique

Les femmes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) subissent une double inégalité, à la fois territoriale et sexuée. Face à l'emploi, elles sont en effet dans une situation moins favorable que les hommes vivant dans les QPV et que les femmes des unités urbaines environnantes.

C'est pourquoi il est indispensable de mener des actions favorisant l'insertion professionnelle des femmes résidant en QPV. La mobilisation, l'investissement et la coordination du plus grand nombre est indispensable pour faciliter l'accès à l'emploi de ces femmes.

Un guide méthodologique pour aider les acteurs franciliens

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, vient de publier un guide méthodologique sur l'insertion professionnelle des femmes en QPV.

Ce guide vise ainsi à aider les actrices et acteurs franciliens dans la mise en œuvre de leurs actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes habitant en QPV. Il formule cinq recommandations transversales et dix recommandations thématiques, accompagnées de bonnes pratiques (mixtes ou destinées spécifiquement aux femmes) identifiées dans les territoires franciliens.

Ce guide est le fruit d'échanges et de contribution de nombreux partenaires (services de l'État, associations et collectivités) et fait suite à une étude auprès de structures franciliennes menant des actions emploi financées par l'État au titre de la politique de la ville.

« L'accès des femmes à l'emploi constitue un levier majeur pour leur accès à l'autonomie, au logement, aux soins et pour réduire la précarité. Ce guide méthodologique donne des clés aux acteurs de terrain pour que leurs actions participent plus efficacement à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes dans les QPV » a déclaré Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Quelques chiffres sur les inégalités femmes-hommes en QPV :

- Le taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans résidant en QPV est de 40 % (contre 48,2 % pour les hommes en QPV et 62 % pour les femmes résidant dans les unités urbaines environnantes).
- En 2014, 37 % des femmes salariées résidant en QPV sont à temps partiel (contre 30,2 % hors QPV) et pour près de la moitié d'entre elles, ce temps partiel est non choisi.
- 24 % des familles en QPV sont monoparentales contre 16 % des familles des autres quartiers. Dans 89 % des cas, le parent est une femme.
- 30 % des femmes en QPV sont immigrées : elles connaissent les mêmes difficultés vis-à-vis de l'emploi que les non immigrées mais de manière plus intense (que ce soit pour le taux d'activité, le chômage, le temps partiel).


[Retrouvez le guide ici](#)

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)